



RÈGLEMENT DU CONCOURS PHOTO

"FLASH TON MÉTIER" – L'OPCOMMERCE NORMANDIE

Article 1 : Objet du concours

L'Opcommerce Normandie organise un concours photo intitulé "**Flash ton métier**" - 🧡 "**Duo Tuteur & Alternant**", ouvert aux alternants relevant de ses dispositifs (Contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation).

Le concours vise à :

- Valoriser les métiers du commerce et les savoir-faire du secteur.
- Promouvoir l'alternance comme voie d'accès aux métiers du commerce.
- Mettre en avant les regards croisés des alternants et de leurs tuteurs à travers des photos créatives.
- Diffuser les clichés lauréats sur différents supports de communication.

Article 2 : Conditions de participation

- **Concours gratuit**, réservé aux alternants encadrés par **un tuteur et une entreprise adhérente de L'Opcommerce** en Normandie.
- Chaque participant et tuteur doivent soumettre une seule photo.
- Les personnes identifiables sur les photos doivent fournir une **autorisation de droit à l'image signée**.
- Le participant certifie être **auteur** de la photo et accepte son usage par L'Opcommerce dans le cadre de la communication du concours.

Article 3 – Photos attendues

La photo doit être prise :

- au sein de l'entreprise,
- avec l'alternant en situation de travail, en lien avec son activité professionnelle,
- en présence de son tuteur.

Les photos seront évaluées au regard de plusieurs critères, notamment :

- **l'esthétique** (cadrage, lumière, originalité, humour, émotion...),

- la **capacité à valoriser le métier représenté**, ainsi que la **relation entre l'alternant et son tuteur**.

Article 4 : Spécifications techniques

Photo

- Format accepté : JPG ou PDF
- Résolution recommandée : min. 1920 x 1080 px (HD)
- Taille maximale : 10 Mo par fichier si possible
- Nom du fichier : RaisonSocialeEntreprise_Nom_Prenom.jpg
(ex. : L'Opcommercelfs_Durand_Lucie.jpg)

Article 5 : Inscription et modalités d'envoi

Votre photo

La photo doit être transmise via un [formulaire en ligne](#) avec votre **petite histoire derrière la photo** :

Accompagnez votre cliché de **quelques lignes** pour nous aider à en comprendre le sens et l'émotion.

Vous pouvez notamment nous dire :

- ce que représente la photo ou le moment capturé,
- le **métier** mis à l'honneur,
- et la **relation entre le tuteur et l'apprenti** : transmission, complicité, apprentissage au quotidien...

👉 L'objectif : partager une image vivante et authentique de l'alternance !

Pitch vidéo – pour les photos présélectionnées

Si ta photo est **présélectionnée**, il te sera demandé de réaliser une **courte vidéo de pitch**, en vue de la **sélection finale organisée le 16 octobre 2026**.

Modalités d'envoi

Le pitch vidéo devra être transmis par email aux deux adresses suivantes :

sneil@lopcommerce.com

shamelin@lopcommerce.com

Contenu attendu du pitch vidéo

La vidéo devra aborder les points suivants :

- **Présente-toi**
Prénom, formation suivie, parcours en quelques mots.
- **Présente ton entreprise d'accueil et ton CFA**
Nom, secteur d'activité, localisation.
- **Décris ton rôle et tes missions**
Ce que tu fais concrètement au quotidien au sein de l'entreprise.
- **Explique ce que l'alternance t'apporte**
Compétences développées, évolution personnelle et perspectives professionnelles.
- **Présente ta photo**
Contexte de la prise de vue, message que tu souhaites transmettre et lien avec ton expérience en alternance, en mettant en lumière la **relation tuteur / apprenti**.

Format attendu

- Vidéo **simple, authentique et positive**
- Captation possible avec un **smartphone**
- **Sans montage complexe**
- **Durée maximale : 2 à 3 minutes**

Article 6 : Calendrier

-  **Lancement du concours** : Avril 2026
-  **Clôture des participations** : 10 Septembre 2026
-  **Pré-sélection** : 14 septembre réalisée par un vote en interne à l'Opcommerce Normandie (Selon le nombre de participations, 3 photos lauréates seront retenues)
-  **Envoi pour les pré-sélectionnés des pitches vidéos** : 29/09/2026
-  **Cérémonie de clôture et sélection finale** : le 16 octobre 2026

Article 7 : Jury et sélection

Le jury final, composé de professionnels du commerce, d'institutionnels, de professionnels de la formation désignera un classement parmi les 3 photos présélectionnées.

Les critères de jugement incluront : originalité, qualité technique, valeur illustrative du métier, émotion transmise.

Article 8 – Récompenses

Les lauréats du concours se verront attribuer les récompenses suivantes :

🎁 De cartes cadeaux :

1er prix : 150€

2ème prix : 100€

3ème prix : 50€

🎁 d'un **mentorat de 3 mois**

🎁 de la **diffusion de leur affiche** lors d'événements de promotion des métiers du commerce,

🎁 d'une **valorisation de leur participation** auprès des partenaires.

Article 9 : Droits d'exploitation

En participant, les auteurs autorisent L'Opcommerce à utiliser les photos à des fins de communication interne et externe, d'exposition, de publication sur ses supports (web, réseaux sociaux, documents), sans contrepartie financière, en mentionnant le nom de l'auteur.

Les photos gagnantes pourront être utilisées :

- Sur les réseaux sociaux, accompagnées de messages de promotion de l'alternance,
- Dans des expositions (virtuelles ou physiques) organisées par les partenaires volontaires :
 - L'Agence Régionale de l'Orientation
 - Missions Locales,
 - EPIDE,
 - Écoles de la 2e Chance,
 - Entreprises,
 - Etc.

Le bulletin de participation inclura une autorisation de droit à l'image, à signer par les participants.

Article 10 : Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.